

81e assemblée ordinaire des délégués et commémoration du centenaire de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **75 (1966)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

81^e Assemblée ordinaire des délégués et commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge suisse

Une participation-record; plus de 400 personnes, en effet — membres d'honneur, membres du Conseil de Direction et de Commissions, délégués des sections et des institutions auxiliaires, représentants des Autorités, de la Croix-Rouge internationale, de Sociétés nationales de Croix-Rouge étrangères, d'organisations amies, collaborateurs de la CRS — ont pris part les 11 et 12 juin dernier, à Zurich à la 81^e Assemblée ordinaire des délégués et à la commémoration conjointe du Centenaire de la Croix-Rouge suisse qui se sont déroulées en l'Eglise « Fraumünster » pour la cérémonie solennelle, et au Casino « Zürichhorn » pour la partie administrative.

Cette commémoration d'un anniversaire aussi marquant se voulut toutefois modeste, toute simple, étant donné qu'il y a trois ans à peine, d'importantes manifestations auxquelles la Croix-Rouge suisse avait pris une part très active, avaient eu lieu déjà dans notre pays pour célébrer la fondation de la Croix-Rouge dans le sens des propositions formulées par Henry Dunant.

Modeste et simple, la cérémonie du 11 juin a néanmoins revêtu toute la solennité qu'un événement de cette portée ne peut manquer de susciter dans le cœur et l'esprit de ceux qui le célèbrent en désirant en comprendre toute la signification.

Les hommes qui créèrent la Croix-Rouge suisse de 1866 sous le nom d'« Association de secours aux militaires suisses et à leurs familles » ont légué aux travailleurs de la Croix-Rouge suisse de 1966 un héritage précieux que ces derniers se doivent de ne point négliger ni vilipender mais de faire fructifier au contraire.

Toute l'histoire, le développement, les perspectives d'avenir de notre Société nationale de Croix-Rouge ont été rappelés et évoqués dans le cadre des allocutions du Président de la Croix-Rouge suisse et du Chef du Département fédéral de l'Intérieur, ainsi que dans les brillants exposés de M. Jean S. Pictet, Directeur des Affaires générales du CICR, et de M. Hans Haug, Secrétaire général de la CRS, figurant au programme de ces deux journées et que nous sommes heureux de reproduire dans ce numéro, à l'intention de nos lecteurs. De même le rôle que notre Société de Croix-Rouge joue actuellement à l'échelle nationale et internationale, l'aide qu'elle apporta à des Sociétés sœurs étrangères aux heures les plus sombres de leur histoire, furent-ils rappelés par M. Henrik Beer et M. Frédéric Siordet, porte-paroles de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge, par les représentants aussi des Autorités du canton et de la ville de Zurich et par les chefs des délégations des Sociétés de Croix-Rouge limitrophes venues apporter leur salut et leurs vœux à la Croix-Rouge suisse centenaire. Ce fut, en effet, un honneur tout spécial pour cette dernière que de compter parmi ses hôtes quelque 20 délégués des Croix-Rouges des cinq pays voisins du nôtre, au nombre desquels: M. Vermersch, vice-président de la Croix-Rouge française, le Dr Giuseppe Potenza, président de la Croix-Rouge italienne, le Dr Hans v. Lauda, président de la Croix-Rouge autrichienne, S. M. la Princesse Gina von Liechtenstein, présidente de la Croix-Rouge du Liechtenstein, M^{me} la Comtesse Waldersee, ancienne vice-présidente de la Croix-Rouge allemande en République fédérale

d'Allemagne, le Dr Brandenburg et M^{me} Rehm, président et vice-présidente des comités provinciaux de Croix-Rouge du Bade-Wurtemberg et de Bavière.

La partie administrative comporta comme de coutume l'examen des points statutaires de l'ordre du jour: approbation du rapport d'activité et des comptes annuels pour 1965, du budget de l'exercice 1966, du rapport de la Commission de contrôle de gestion, au sein de laquelle les sections de Mendrisiotto et des Grisons ont été nommées en remplacement des sections de Thur-Sitter et de Gruyère arrivées au terme de leur mandat statutaire. L'assemblée applaudit chaleureusement à l'élection de M. F. T. Wahlen, ancien conseiller fédéral, nommé membre du Conseil de Direction et du Comité central. En acceptant ce mandat, M. F. T. Wahlen prouve que les destinées de notre Société nationale de Croix-Rouge lui tiennent particulièrement à cœur. Une autre élection fut décidée à la satisfaction générale, celle du Dr Hans Bürgi, ancien Médecin-chef de la Croix-Rouge, nommé membre d'honneur en témoignage de gratitude pour les très grands services qu'il a rendus à notre Institution.

*

Après la clôture officielle des débats, les participants furent conviés à une croisière sur le lac de Zurich qui mit un heureux point final à ces journées historiques.

*

La prochaine Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Bienne les 24 et 25 juin 1967.